Le Désenfumage

Etude de conception - Installation
Mise en conformité - Réhabilitation
Amélioration de systèmes existants
Maintenance

DESAUTEL
PROTECTION INCENDIE

Qu'est ce que le désenfumage et à quoi ça sert ?

La fonction du désenfumage naturel, quelque soit le bâtiment concerné est triple.

1°) permettre l'évacuation des personnes dès le début du sinistre.

2°) permettre aux services de secours d'accèder avec un minimum de visibilité au foyer.

3°) évacuer les fumées chaudes stockées sous la toiture pour éviter une explosion des fumées (BACKDRAFT) ou un effondrement de la structure.

Pour répondre à ces obligations, le désenfumage naturel est réalisé au moyen d'exutoires situés soit en toiture soit en façade.

Pour un bon fonctionnement de l'installation des amenées d'air frais doivent permettre une circulation de l'air concourant à l'efficacité du système.

Le saviez-vous ?

Un exutoire est un dispositif installé en toiture ou en façade permettant la libre communication avec l'extérieur d'un bâtiment.

1 kg de PVC génère 2000 m^3 de fumées toxiques.

70% des décès pendant un incendie sont dus aux fumées.

Les obligations en matière de désenfumage

CODE DU TRAVAIL (minimum légal dans un bâtiment occupé par des salariés)

Décret N° 92-332 du 31 mars 1992 - Arrêté du 5 Août 1992 modifié

locaux à désenfumer :
- tous les locaux aveugles de surface supérieure à 100 m².
- tous les locaux de plus de 100 m² en sous-sol.
- tous les locaux de surface supérieure à 300 m² situés en rez-de-chaussée ou en étage.
- la surface géométrique de désenfumage doit être égale à 1/100ème de la surface au sol du local

INSTALLATIONS CLASSÉES PAR LES DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

Concerne les locaux industriels dont l'activité présente un risque pour l'environnement.

Le désenfumage de ces bâtiments est réalisé en tenant compte des obligations définies dans un arrêté préfectoral.

RÈGLES TECHNIQUES D'INSTALLATION APPLICABLE À LA DEMANDE DES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Concerne les locaux industriels ou commerciaux.

- Règle APSAD R17 Edition de juillet 2006 (Règle d'installation - Systèmes de désenfumage naturel)

Différents types d'exutoires...

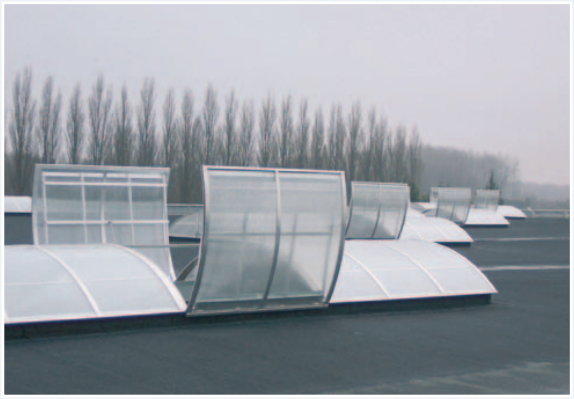

Voûte ossature aluminium avec ouvrants de désenfumage

Avantages :
- Eclairage zénithal de bonne qualité.
- Surface de désenfumage importante.

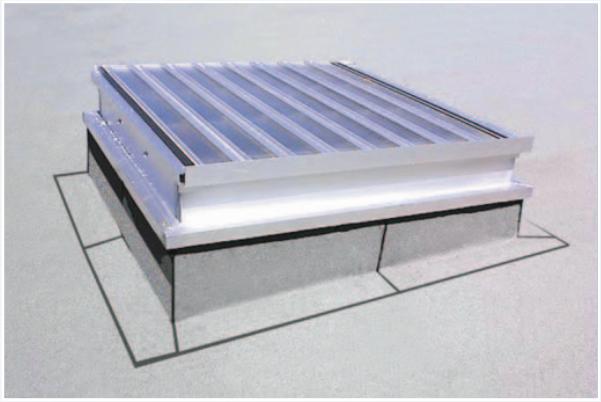

Lanterneau à lames

Avantage :
- Matériel également utilisable en ventilation.

Châssis à lames sur shed

Avantages :
- Matériel également utilisable en ventilation.
- Matériel installé sans perçement de la toiture.

Lanterneau à lames incorporé dans une voûte polyester

Avantages : - Matériel également utilisable en ventilation.
- Désenfumage ponctuel sans modifications de la voûte.

Lanterneau

Avantages :
- Bonne répartition de la lumière naturelle dans le bâtiment.
- Produit fiable et éprouvé.

Ouvrant dans une voûte polyester

Avantages :
- Produit économique.
- Surface de désenfumage importante.

De l'étude de risque à la maintenance...

Nous disposons depuis longtemps d'une expertise reconnue pour organiser la protection au plus près du risque. Les points dangereux et névralgiques de l'entreprise exigent une parfaite connaissance de l'activité pour concevoir des solutions techniques sur mesure, capable de protéger efficacement l'outil de travail.

Du personnel compétent et dédié à cette activité sur toute la France

apsad

Installation et maintenance
de systèmes
de désenfumage naturel
n°028/05/i17.F17

Direction générale . BP 9 . 01121 MONTLUEL cedex - FRANCE
Tel : +33 (0) 4 72 25 33 00 - Fax : +33 (0) 4 72 25 33 39
www.desautel.fr - desenfumage@desautel.fr

99.11.300-0512